

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **huitième jour de septembre 2008 à 20h00** à laquelle prennent part :

Monsieur Martin Sévégné
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juairé est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

08-09-276

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévégné, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 11 août et 18 août 2008.

ADOPTÉE

08-09-277

Délégation du maire à un atelier sur l'énergie éolienne

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise la délégation du maire, Gilles Fortier, à un atelier sur l'énergie éolienne qui aura lieu le 24 septembre prochain à Québec.

La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à cette délégation, notamment l'inscription et les frais de subsistance et de déplacements.

ADOPTÉE

08-09-278

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Martin Sévégné, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 13 août 2008	
- nos 8CH001263 à 8CH001268	24 449.65 \$
- En date du 14 août 2008	
- nos 8CH001269 & 8CH001271	2 362.84 \$
- En date du 19 août 2008	
- nos 8CH001272 à 8CH001275	2 972.06 \$

- En date du 20 août 2008 - no 8CH001276	200.00 \$
- En date du 21 août 2008 - no 8CH001277	488.00 \$
- En date du 21 août 2008 - nos 8CH001278 à 8CH001287	2 173.03 \$
- En date du 22 août 2008 - no 8CH001288	17 969.79 \$
- En date du 25 août 2008 - no 8CH001289	75.00 \$
- En date du 28 août 2008 - nos 8CH001290 à 8CH001292	2 626.97 \$
- En date du 2 septembre 2008 - no 8CH001293	360.93 \$
- En date du 2 septembre 2008 - no 8CH001294	39.51 \$
- En date du 21 août 2008 - no 8CH001285	annulé
- dépôts salaires des périodes 200832 à 200836	

ADOPTÉE

08-09-279

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :

- En date du 8 septembre 2008 - nos 8CH001295 à 8CH001423	185 960.84 \$
--	---------------

Fonds immobilisation :

- En date du 8 septembre 2008 - nos 8CH200029 à 8CH200035	74 148.62 \$
--	--------------

ADOPTÉE

08-09-280

Engagement d'un brigadier scolaire – Coin Gagnon et Saint-Jean-Baptiste Sud

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville autorise l'engagement de Monsieur Gaétan Rodrigue pour travailler comme brigadier scolaire au coin de la rue Gagnon et Saint-Jean-Baptiste Sud à compter du 27 août 2008.

QUE le salaire et les conditions d'embauche soient établies selon les règles d'embauche de la Ville Princeville en vigueur concernant les brigadiers scolaires.

ADOPTÉE

08-09-281

Compensation pour services rendus aux bénévoles de la Bibliothèque Madeleine-Bélanger

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par la conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder, à partir du 1^{er} août 2008, une compensation monétaire aux bénévoles de la Bibliothèque Madeleine-Bélanger pour les services particuliers suivants :

- | | |
|---|------------------------------------|
| - Transport et traitement des envois de livres par courrier | 8 \$/semaine |
| - Gestion des périodiques | 0.3125 \$/enregistrement |
| - Gestion de la collection locale | 0.3125 \$/enregistrement |
| - Gestion des retards | 150 \$/année |
| - Échange de la collection du Réseau | 20 \$/emballage
20 \$/déballage |
| - Inventaire (au 4 ans) | 40 \$ |
| - Animation (p.ex. heure du conte) | 25 \$ |

ADOPTÉE

08-09-282

Firme de ramonage pour les années 2009-2010

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la compagnie Ramoneur Bois-Francis inc. afin d'effectuer le ramonage des cheminées sur le territoire de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de nommer la compagnie Ramoneur Bois-Francis inc. pour procéder au ramonage des cheminées situées sur le territoire de la Ville de Princeville au cours des deux prochaines années soit l'année 2009 et 2010 selon les tarifs suivants :

- | | |
|--|----------|
| - Ramonage, inspection et cueillette des cendres | 35.00 \$ |
|--|----------|

ADOPTÉE

08-09-283

Demande de feux de circulation – Boulevard Baril et Boulevard Carignan

ATTENDU les travaux que réalise le Ministère des Transports près de cette intersection;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville envisage de modifier la configuration du boulevard Carignan afin d'en aligner les parties Est et Ouest;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de réitérer la demande au Ministère des Trans-

ports afin qu'il prévoit installer des feux de circulation à l'intersection des boulevards Baril (route 116) et Carignan.

ADOPTÉE

08-09-284

Avis de motion – Modification du règlement no 96-303 relatif à la circulation des véhicules lourds

Avis de motion est donné par le conseiller André Bergeron, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée un règlement modifiant le règlement no 96-303 relatif à la circulation des véhicules lourds, afin d'en interdire la circulation sur le chemin du 3^e rang de Princeville.

08-09-285

Demande à la Commission de Toponymie pour officialiser le nom du Pont De-Billy

ATTENDU l'intérêt du conseil municipal à ce que le nouveau pont construit par le ministère des Transports sur la route 116 porte un nom significatif pour l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE, de mémoire d'homme, cet endroit a toujours été désigné comme «le pont DeBilly» autant par la population que par les autorités locales;

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de demander à la Commission de Toponymie du Québec d'officialiser le nom «DeBilly» pour le pont de la route 116 enjambant la rivière Bulstrode sur le territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

08-09-286

Demande à la CPTAQ – Jean-Denis Laroche

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de Monsieur Jean-Denis Laroche pour obtenir une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser un bâtiment existant à des fins résidentielles sur les lots lot 14C-1, 14C-2, 15A-4 rang 12 du cadastre du canton de Stanfold;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé à l'intérieur d'une agglomération résidentielle existante;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme avec le règlement de zonage de la Ville de Princeville;

CONSIDÉRANT l'article 58.2 de la Loi, nous informons la commission qu'il existe ailleurs sur le territoire de la Ville de Princeville et hors de la zone agricole, des espaces appropriés disponibles pour la construction résidentielle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Claude Côté et résolu unanimement d'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

08-09-287

Dérogation mineure – Yvon Laroche et Alice Royer

ATTENDU QUE le propriétaire désire construire un garage annexe et créer une architecture similaire au bâtiment principal;

ATTENDU QUE le garage projeté a une marge latérale beaucoup plus grande que le minimum permis pour un garage sans pièce habitable au dessus;

ATTENDU QUE l'espace disponible au dessus du garage permet d'intégrer une pièce habitable;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 387, rue St-Jacques Ouest la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Laroche et Madame Royer afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal pour un garage privé sous une pièce habitable à l'étage avec une marge latérale de 2,44 mètres au lieu de 4 mètres, ce qui représente une dérogation de 1,56 mètre pour la marge latérale p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

08-09-288

Dérogation mineure – Marc Cloutier

ATTENDU QU'il n'y a pas de cour arrière et de cour latérale avec un espace vert sur cette propriété;

ATTENDU QUE la haie est existante depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la visibilité de la rue Leblanc pour joindre la rue Gagnon est acceptable;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 228, rue Gagnon la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Cloutier afin de permettre de conserver la haie existante dans la cour avant avec une hauteur maximale de 2 mètres le long des rues Leblanc et Gagnon.

ADOPTÉE

08-09-289

Autorisation de signature – Entente avec le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser Mario Juaire, directeur général de la Ville de Princeville à conclure une entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant l'octroi d'une subvention pour le projet d'aménagement d'un terrain multisports dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives, et à respecter toutes les conditions du Ministère rattachées à cette entente.

ADOPTÉE

08-09-290

Valeur agréée de remplacement des biens culturels de la collection locale de la Bibliothèque Madeleine-Bélanger

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de fixer la valeur agréée de remplacement des documents, livres et autres biens culturels de la collection locale de la Bibliothèque Madeleine-Bélanger selon la liste déposée et préparée par Madeleine Beaudoin, coordonnatrice, en date du 8 septembre 2008.

ADOPTÉE

08-09-291

Autorisation de signatures – Convention d'utilisation SIMBA en prolongement de la convention initiale

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le maire, Gilles Fortier, et le directeur général, Mario Juairé, à signer pour et au nom de la Ville de Princeville la convention d'utilisation du système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée intervenue avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.

ADOPTÉE

08-09-292

Subvention additionnelle à la Société d'Horticulture de Princeville - Aménagements paysagers à la Bibliothèque Madeleine-Bélanger

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de verser 2 000 \$ en subvention additionnelle à la Société d'Horticulture de Princeville pour l'aménagement paysager fait à la Bibliothèque Madeleine-Bélanger.

ADOPTÉE

Régie des alcools, des courses et des jeux – classé.

Cercle sociale et culturel de Princeville - à l'étude.

08-09-293

Filles d'Isabelle de Princeville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise la location de la salle du Centre communautaire Pierre-Prince gratuitement pour la tenue des activités qui auront lieu en 2009 soit :

Samedi, 7 février 2009 (Journée d'Amitié)	entre 9 h et 22 h
Dimanche, 19 avril 2009 (Gala Folklorique)	entre 9 h et 20 h

ADOPTÉE

08-09-294

Demande d'entretien de cours d'eau

ATTENDU QUE des travaux d'entretien sont nécessaires pour améliorer l'écoulement de ce cours d'eau;

ATTENDU QUE les frais reliés à ces travaux seront assumés à 100% par la Ferme Henri Trottier & Fils;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil demande à la MRC de l'Érable de prendre en charge les travaux d'entretien de la branche 9 du cours d'eau Thibodeau-Desharnais sur une longueur d'environ 3 200 mètres.

ADOPTÉE

08-09-295

Nettoyage des fossés – Route 263 Nord

ATTENDU la pétition adressée au Ministère des Transports par des citoyens situés en bordure de la route 263 Nord;

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de demander au Ministère des Transports le nettoyage des fossés en bordure de la route 263 Nord entre les chemins du 3^e rang et du 7^e rang.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

08-09-296

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière